

Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation (espaces maritimes compris)

Shanghai est le plus grand port du monde en tonnage depuis l'année 2005. Cette montée en puissance d'une des grandes villes de Chine met en lumière l'intégration grandissante de ce pays dans l'économie mondiale. Cependant les autorités politiques imposent toujours une censure importante des flux d'informations sur l'Internet chinois, ce qui a pour conséquence de réduire l'intégration culturelle de la Chine dans la mondialisation. Cet exemple fait clairement apparaître que les territoires, autrement dit les espaces délimités par l'homme, ne sont pas intégrés à intensité égale au processus de mondialisation. Ainsi, ils ont leur propre appropriation de ce phénomène de mise en relation des différentes parties du monde sous l'effet de l'accélération des échanges, des différents flux, de population notamment, et de l'essor des moyens de transport, d'information et de communication offerts par les nouvelles technologies. De ce fait il y a un réel intérêt à comprendre cette différenciation géographique en prenant en compte tant les espaces terrestres que maritimes et en se demandant quelles sont les modalités d'intégration à la mondialisation ainsi que les caractéristiques tant de ses pôles que de ses marges. Dans le but d'apporter une réponse à cette problématique, il sera d'abord question d'analyser les espaces majeurs de cette mondialisation. Ce repérage critique permettra d'aborder dans un deuxième temps les lieux exclus des réseaux et flux à l'échelle planétaire en les identifiant et en expliquant leur existence. Enfin, après avoir vu ces territoires en marge, une étude portant en particulier sur les espaces maritimes sera menée. Il s'agira de comprendre leurs enjeux afin d'en déduire leur rôle dans l'intégration à la mondialisation des territoires et le handicap propre aux pays enclavés.

Parmi tous les espaces mondialisés se trouvent des territoires qui concentrent les pouvoirs plus que les autres : ce sont les pôles de la mondialisation.

La mondialisation possède des pôles qui concentrent les flux. La triade en est l'illustration parfaite. En effet l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et l'Asie orientale sont des territoires actifs dans les échanges mondiaux. Constitués en majorité des plus vieux pays ayant adopté un système capitaliste, ce sont les plus anciens acteurs de cette mondialisation, ce qui explique qu'ils en contrôlent les principaux réseaux et flux. Ce sont des pôles dominants indiscutables, dits traditionnels.

Néanmoins les pôles traditionnels ne sont pas les seuls à intervenir de manière appuyée dans le processus de mondialisation. En effet les pôles émergents ont eux aussi un certain pouvoir dans les échanges. En s'imposant progressivement par la force de leur croissance économique et une politique d'échanges perceptible par leur implication dans les institutions internationales comme l'OMC, l'ONU et le FMI, les puissances émergentes sont des pôles de la mondialisation. Les BRICS illustrent ce concept. Ce sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Lors des dernières décennies, ils ont pris du poids dans l'économie mondiale et sont montés en puissance alors qu'initialement leur

influence était faible par rapport aux pôles traditionnels.

Il existe également des pôles à grande échelle qui ne sont pas des pays en eux-même mais des zones où l'activité est importante. En réalité la mondialisation est un phénomène qu'il n'est pas forcément pertinent d'étudier à l'échelle nationale. Cela se vérifie par les villes mondiales, les mégalo-pôles, les zones franches ou encore les façades maritimes qui ne sont pas des états en elles-même mais qui ont la mainmise sur les flux et réseaux de leur secteur. La "banane bleue", mégalo-pôle européenne allant de l'Angleterre au Nord de l'Italie en passant par les Pays-Bas et la Suisse notamment, témoigne de ce fait, tout comme la ville mondiale qu'est Shanghai ou encore la mégalo-polis américaine allant de Boston à Washington.

Dans l'ombre des pôles de la mondialisation se trouvent des zones en marge de ce processus qui éprouvent des difficultés à s'intégrer aux échanges mondiaux.

Ces marges de la mondialisation sont en majorité des pays moins avancés, PMA, qui rencontrent des problèmes pouvant être d'ordre économiques ou politiques et qui expliquent leurs difficultés d'intégration. Surtout situés en Afrique comme le Tchad, ils sont également présents en Amérique latine et centrale et en Asie. Haïti et le Bangladesh en sont des exemples. Des chiffres appuient ces observations : au Tchad 75% de la population vit sous le seuil de la pauvreté absolue, ce chiffre allant jusqu'à 78% pour Haïti. Par ailleurs, au Bangladesh, 62% des plus de 15 ans sont analphabètes, ce qui prouve le développement difficile de ces pays et leur retard.

Cette marginalité aux divers motifs se remarque à plusieurs échelles. Ainsi, certains territoires mondialisés sont dans les marges; autrement dit certaines zones issues d'un espace globalement en marge de la mondialisation parviennent à participer activement aux échanges internationaux. L'exemple du Sénégal est parlant puisque ce pays est très peu compétitif à l'échelle internationale et en marge alors que sa capitale, Dakar, demeure une ville mondiale de par sa multimodalité et son rôle de plateforme pour les échanges économiques avec l'Afrique de l'Ouest. Le schéma peut aussi être inversé car il existe des territoires marginalisés au sein même des pôles. Les bidonvilles dans les villes-mondiales sont l'illustration même de ce phénomène. L'exemple des bidonvilles en banlieue parisienne montre la véracité de cette affirmation.

Leur marginalité peut être aussi bien d'ordre politique avec par exemple les guerres et les dictatures que d'ordre géographiques ou économiques. La Corée du Nord illustre le motif politique, avec des dirigeants menant un régime autoritaire d'idéologie communiste peu enclin au capitalisme. Une marginalité pour raisons économiques peut avoir pour racine de faibles PIB et IDH. Ce peut être également un manque de ressource et d'IDE, c'est-à-dire d'investissements directs à l'étranger. Le Tchad en est une illustration avec un salaire moyen des tchadiens estimé en 2007 de 3 à 4 \$ par jour et un IDH classé 185ème sur 188 pays. Enfin les raisons géographiques peuvent être la distance, le climat, le relief. Ainsi les îles de l'Océanie, isolées du fait de leur localisation, sont un exemple de marginalisation pour motifs géographiques. Mais il ne faut pas oublier également les pays enclavés. Ces pays sans espaces maritimes subissent un désavantage géographique qui

les condamne à une marginalisation importante.

Le cas des pays enclavés est révélateur des enjeux maritimes liés à la mondialisation.

Les espaces maritimes et les enjeux qu'ils renferment en font une des clés de la mondialisation. En effet de nos jours plus de 80% des échanges mondiaux s'effectuent par voie maritime, ce qui explique l'importance d'avoir la maîtrise de ces espaces. Tout d'abord, ils concentrent des enjeux économiques et financiers. En effet les espaces maritimes sont de gigantesques réserves de ressources halieutiques, minérales et énergétiques. Certains chiffres appuient cette observation. Chaque année, 90 millions de tonnes de poissons sont pêchés. Aussi, 22% des réserves de pétrole et 20% des réserves de gaz se trouvent dans les espaces maritimes. Ainsi, avoir la mainmise sur les espaces maritimes, c'est avoir en sa possession d'énormes quantités de marchandises et donc pouvoir émettre plus de flux, ce qui a pour effet d'accroître le phénomène de mondialisation. Les pays enclavés sont alors plus limités en terme de marchandises et donc ont un désavantage économique par rapport aux pays au contact des espaces maritimes.

Ensuite, les espaces maritimes comportent des enjeux stratégiques et militaires. Les canaux tels celui de Suez et les détroits tels que Gibraltar sont des points stratégiques du commerce international. Il est fondamental d'en assurer la sécurité de sorte de contrôler les flux et réseaux qui y passent par bateaux. De même, les espaces maritimes où les pays ont des droits souverains en matière d'usage des ressources sont des enjeux économiques importants, surtout dans certaines régions où la piraterie et le terrorisme contestent l'ordre et tentent de s'accaparer des ressources. Le golf d'Aden au large de la Somalie et du Yémen, cible de nombreux pirates, est un exemple de ce phénomène.

Pour finir il ne faut pas oublier que ces enjeux économiques et stratégiques sont liés aux enjeux environnementaux de cette espace. En effet la mondialisation peut entraîner des dérives, notamment les marées noires qui peuvent avoir des conséquences très graves comme la perte de biodiversité. C'est le besoin de se déplacer toujours plus qui provoque le commerce de grande quantité de pétrole. Ainsi la fréquence de ces marées noires est en partie due à l'intensité de la mondialisation. La récente explosion d'une plateforme pétrolière offshore dans le Golfe du Mexique en 2010 relève de ce risque constant appuyé par la mondialisation et l'intense commerce par voie maritime. Des espèces comme la baleine et le thon rouge sont en voie d'extinction, tant à cause de cette pollution humaine que par l'épuisement des ressources halieutiques. Par conséquent pour que les territoires avantagés par rapport aux pays enclavés puissent profiter pleinement du processus de mondialisation et y rester intégrés, ils doivent prendre en considération les enjeux environnementaux de ces espaces.

Les territoires ne sont donc pas tous intégrés au même degré et à la même échelle dans la mondialisation. Depuis le début du XIXème siècle, ce sont les territoires de la Triade qui ont imposé leur domination dans les échanges et sont devenus les pôles de la mondialisation. Ils émettent et reçoivent une grande majorité des flux mondiaux et contrôlent les principaux réseaux à l'échelle de la planète. Cependant la concurrence des pays émergents se fait de plus en plus sentir et la place importante des membres de la triade est petit à petit remise en cause. À l'antipode de tous ces pays se situent les marges qui ne possèdent que peu d'atouts à faire valoir. Avec des problèmes parfois dus à leur régime politique, parfois à leur position géographique et parfois à leur économie, ils ne parviennent pas à s'insérer dans cette mondialisation. Néanmoins et globalement il est possible d'affirmer que le niveau d'intégration à la mondialisation de tous les pays est conditionné par leur proximité avec les espaces maritimes. Ces espaces aux multiples enjeux économiques, stratégiques et environnementaux, renferment les clés de cette mondialisation où les échanges se font presque exclusivement par voie maritime. Le tableau des acteurs de la mondialisation que ce sujet a permis de dresser est en évolution. En effet, les pays de la Triade ne possèdent plus un avantage si important sur les pays émergents, de plus en plus présents dans la mondialisation. Un chiffre démontre cette observation : en 1992 les pays émergents ont produit 28% du PIB mondial alors qu'en 2011 il représente 40% de ce même PIB. De la même manière la Chine, pays faisant partie des BRICS, représente le deuxième plus grand PIB au monde depuis 2010. De ce fait, déterminer si ces pays de la Triade vont encore longtemps conserver le leadership de la mondialisation est un réel enjeu.

Barthélémy (novembre 2016)